Association Syndicale Libre Forestière
Mont Forchat, Voirons, Hermones

Assemblée Générale Extraordinaire
21 novembre 2024
Cervens

Les partenaires de l'ASLFVH:

Un grand merci :

- à la commune de Cervens
- aux membres bénévoles du comité de l'ASLFVH
- à Thomas Lathuraz du CRPF
- à Marie-Pénélope Guillet de Thonon Agglomération
- À Nicolas Trela et Benjamin Richard gestionnaire forestier (Gestionnaires Forestiers des Alpes)

ASL forestière Mt Forchat, Voirons, Hermones

Ordre du jour:

- Rappel des objectifs de l'ASL
- Compte-rendu des comptes et prévisions 2025
- Compte-rendu d'activité 2024 et prévision 2024 des chantiers de coupe et plantations

Vote de confiance

- Compte rendu des discussions avec la Vallée Verte et le SRB sur le projet d'extension de l'ASL:
  - Enjeux
  - Position de la Vallée Verte et du SRB
  - Périmètre de l'extension

Vote sur le projet d'extension portant sur la modification des statuts sur:

- ❑ Périmètre de l'extension
- ❑ Modification du nom de l'ASLFVH en ASL2F
- ❑ Modification du logo
- ❑ Modification des fonctions des deux vice-présidents

Questions diverses

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE FORESTIERE
MONT FORCHAT, VOIRONS, HERMONES

ASLFVH
Thonon Agglomération
81, place de la Mairie
74550 PERRIGNIER

Contact mail : info@aslf.fr
Tel : 06 08 83 98 70
Site internet : https://ww.aslf.fr
N° SIRET : 752 932 954 002

Création en 2012

1- Premier partenariat avec le SIEM (syndicat des eaux des Moises)
2- Deuxième partenariat avec le SEMV
3- Troisième partenariat avec Thonon Agglo

Brenthonne 22 novembre 2022

CONTEXTE

Massifs du Forchat, Voirons et Hermones
(Petites parcelles forestières, petits propriétaires forestiers, difficultés d'exploitation)
Mais riches en eau…..

Objectifs de l'ASLFVH

A- Gérer les parcelles forestières des adhérents

B- Protéger les captages d'eau de Thonon Agglo dans le périmètre

Avantages des adhérents de l'ASL du Mt Forchat

1-Repérage des parcelles et bilan (fiche propriétaire)

2-Adhésion à un PSG: planning des travaux sur 20 ans

3- Gestion par un professionnel: cubage, appel d'offre, état des lieux , rédaction des autorisations (commune et DDE), suivi et respect du cahier des charges

4-Adhésion à l'UFP et donc assurance en cas d'accident

5- Adhésion PEFC (valorisation)

6- Réalisation des dossiers d'aide (plantations, entretien)

7- Abondement suivant les décisions des AG

THONON | agglomération

La ressource

Forchat : 1 688 000 m3

Voirons : 1 104 000 m3

Hermones : 233 000 m3

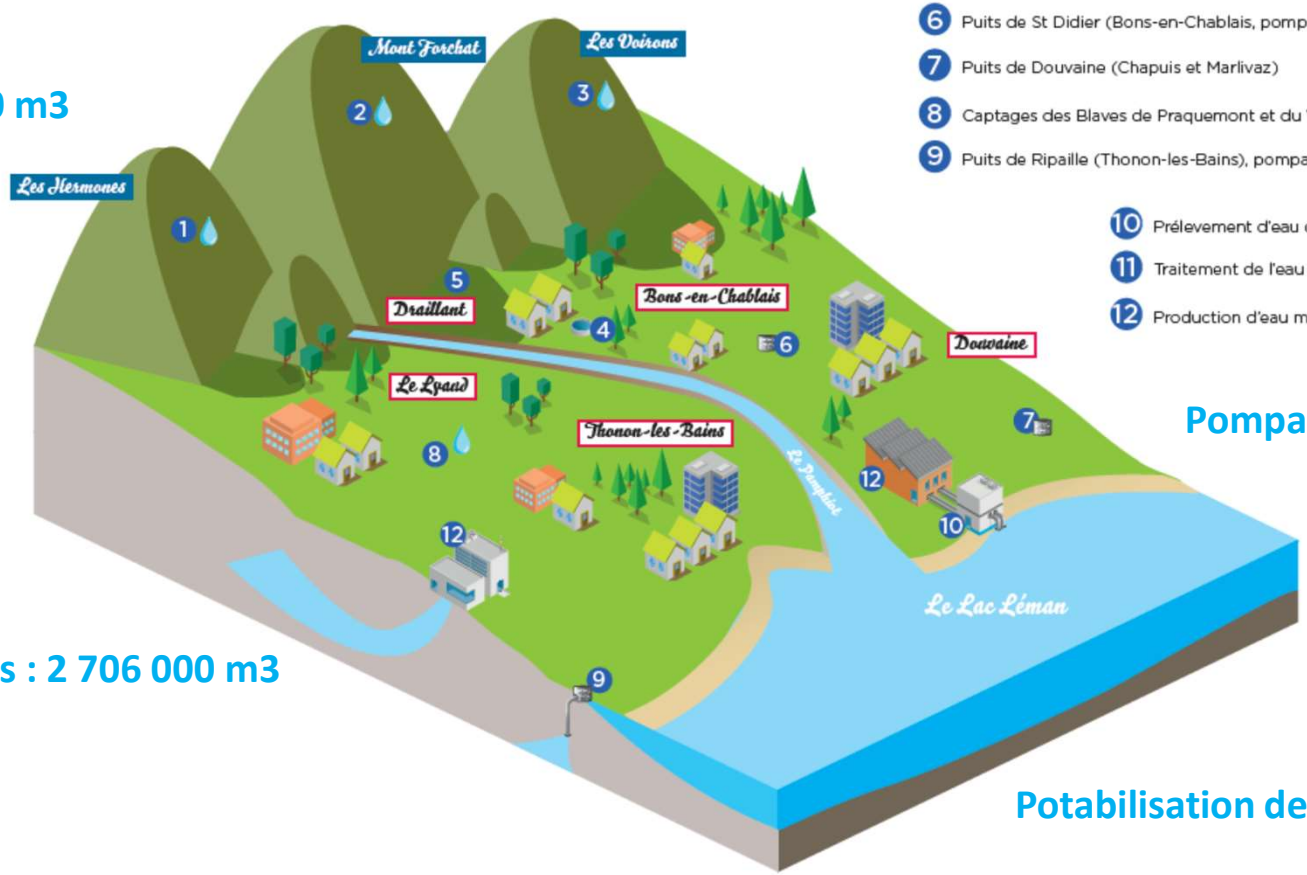

1. Sources naturelles des Hermones
2. Sources naturelles des Moises
3. Sources naturelles des Voirons
4. Puits de Draillant (pompage nappe phréatique)
5. Sources naturelles de l'école (Draillant)
6. Puits de St Didier (Bons-en-Chablais, pompage nappe phréatique)
7. Puits de Douvaine (Chapuis et Marlivaz)
8. Captages des Blaves de Praquemont et du Voua du Lyaud (sources naturelles)
9. Puits de Ripaille (Thonon-les-Bains), pompage nappe phréatique)
10. Prélevement d'eau du lac (Yvoire)
11. Traitement de l'eau prelevée (Excevenex, Chevilly)
12. Production d'eau minérale

Pompage de nappes : 584 000 m3

Terrasses fluvioglaciaires : 2 706 000 m3

Potabilisation des eaux du lac : 896 000 m3

L'Association Syndicale Libre Forestière Mont Forchat, Voirons, Hermones

En quelques chiffres:

- Périmètre historique (création en 2012 sur le Mt Forchat): 923 ha
- Extension 2018 au massif des Voirons: 1506 ha
  = total 2429 ha

Extension 2022: commune du Lyaud, bas de versant d'Orcier et Draillant (800 ha environ)
= **total 3200 ha**

Actuellement~ **800** parcelles adhérentes à l'ASLFVH, pour **125** propriétaires (dont Thonon Agglo et 2 communes) et ~**220 ha**

Thonon Agglomération soutient l'ASLFVH via:

- **Un abondement au budget**
- **La mise à disposition d'un gestionnaire forestier pour l'ASLFVH**
- **Une convention de partenariat assurant une partie du financement de l'animation CRPF dédiée à l'ASLFVH**

ASL forestière Mt Forchat, Voirons, Hermones

conventionnent

THONON agglomération

finance

LEADER Chablais

missionne

Gestionnaires forestiers des Alpes
(Nicolas TRELA)
Régisseur de l'ASLFV

CRPF
Accompagnement technique
de l'ASLFV

Budget Prévisionnel 2025

ASLFVH

BUDGET prévisionnel 2025

DEPENSES			RECETTES	
Fonctionnement/Formalités	1000		Participation Thonon Agglo	6200
Renouvellement PSG	5000		Aide PSG/Autres subventions	3000
UFP + AXA	650		Cotisations annuelles	2000
PEFC	350		Cotisations d'entrée	500
Plantations	2000		Dons	
Investissement matériel/gestion	700			
Total	11700			11700

Propositions cotisations/abondement 2025

Cotisation d'entrée 2021	
Moins de 5000 m2	10 €
De 0,5 ha à 1 ha	15 €
De 1 ha à 2 ha	20 €
Plus de 2 ha	28 €

Cotisation annuelle 2021	
Moins de 5000 m2	6 €
De 0,5 ha à 1 ha	12 €
De 1 ha à 2 ha	20 €
Plus de 2 ha	25 €

Vote:

- ✓ **Budget**
- ✓ **Des cotisations 2025**
- ✓ **De l'abondement**

Abondement coupes : 15%
Abondement plantation: 50% non cumulable

Bilan des travaux

2024

	Recette	Dépenses	Participation ASL
Plantations ORCIER (3 adhérents)		1 953,58 €	976,79 €
Plantations Trécout (2 adhérents)		3 329,56 €	715,00 €
Dégagement ORCIER (1 adhérent)		157,50 €	
Dégagement Trécout (2 adhérents)		628,48 €	
Coupe sanitaire	500,00 €		
Coupe définitive sanitaire	6 000,00 €		
Éclaircie	2 500,00 €		
Coupe de jardinage	10 000,00 €		
Total	**19 000,00 €**	**6 069,12 €**	**1 691,79 €**

Bilan travaux

	Année 2024	Total sur 2024
Surface plantée en Ha	1,2144	1,2144
Surface entretenue en Ha	1,0000	1,0000
Volume de bois coupé en m3	800	800
Pourcentage adhérents concernés	15	15

Bilan des travaux

Bilan sur 2021, 22, 23, 24 (en partie):

- **Recettes: 28519 €**
- **Dépenses: 17393 €**
- **Participation ASL: 3631 €**

	Bilan travaux				
	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Total sur 4 ans
Surface plantée en Ha	0	3,5724	2,928	1,2	7,7004
Surface entretenue en Ha	2,5821	0,9769	0,9412	1	5,5002
Volume de bois coupé en m3	0	400,8	574	800	1774,8
Pourcentage adhérents concernés	3	9	12	15	39

Prévisions pour 2025

- Cours actuel du bois
  - Résineux bois blanc (épicéa, sapin) : maintien des prix sur 2024, peu d'évolution, demande stable, exploitation rendue difficile par la météo
  - Résineux bois rouge (douglas) : forte reprise de la demande, et des prix, bois s'étant vendu à + de 100€/m³ sur pied
  - Quelques tendances :
    - Epicéa (bois vert qualité charpente) : 35 à 45€/m³ sur pied
    - Sapin (bois vert qualité charpente) : 30 à 40€/m³ sur pied
    - Feuillus qualité bois de chauffage : 15 à 20€/m³ sur pied (variant selon les essences)

- Prévision 2025 :
  - Forte interrogation sur la demande en 2025, peu de vision pour le moment
  - Bois de chauffage : tendance haussière depuis 2022 (demande très forte)

Prévisions travaux 2025

Année	Type d'intervention	Volume exploité	Surface
2025	Coupe de jardinage	700,00 m³	5,0000 ha
2025	Coupe de jardinage	500,00 m³	4,0000 ha
2025	Coupe définitive (sanitaire)	500,00 m³	2,0000 ha
2025	Entretiens des plantations de 2023/2024 (dégagements, répulsif gibier)		Environ 3,0000 ha
TOTAL		**1 700,00 m³**	**14,0000 ha**

Vote de confiance

Voté à l'unanimité par

42 voix sur 42

Projet d'extension Vallée Verte

Pourquoi?

- **Cohérence du domaine**
- **Taille critique (Surface, parcelles)**
- **Périmètre de Thonon Agglo (sources) et enjeux SRB**

Conditions:

- **Participation SRB**
- **Participation CC Vallée Verte**
- **Périmètre défini par le CNPF limité aux parcelles forestières**

ASLFVH
MT FORCHAT - VOIRONS - HERMONES

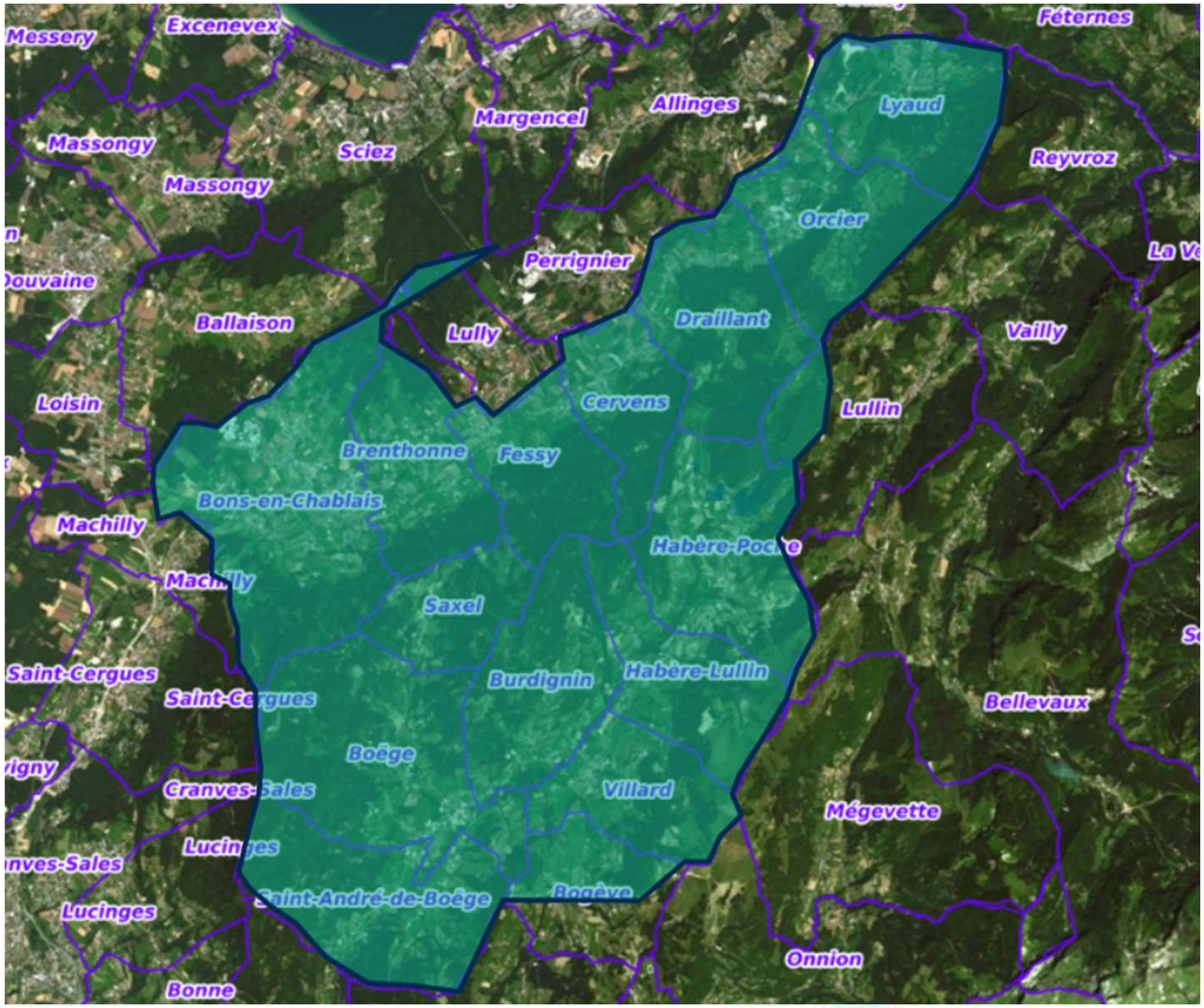

Communes concernées:
Habére-Poche,
Habére-Lullin,
Villard, Burdignin,Saxel,
Boêge, St André, Bogéve

CNPF Centre Régional de la Propriété Forestière AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
THONON agglomération
FRANSYLVA
UNION des Forestiers Privés 74
SIAC
LEADER
L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEADER
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

St André

Hermones

Source des Moises

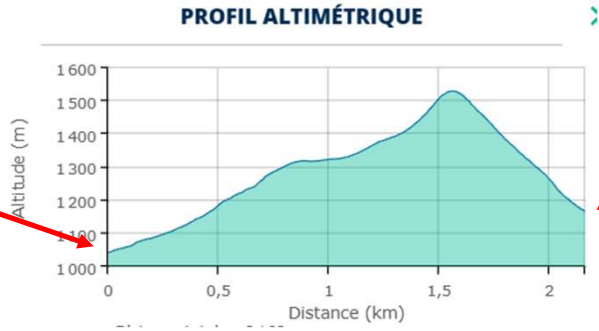

Source des Arces

	Surface en km2	Total en km2
Forchat	9,23	9,23
Forchat + Voirons	15	24,23
Forchat + Voirons+Hermones	7,8	32,03
ASLVH+ Vallée verte versant gauche	16	77,03

Discussions avec les représentants de la Vallée Verte et du SRB

-Position VV Positive (8650€/an pendant 3 ans)

-Position SRB Positive : suit la VV

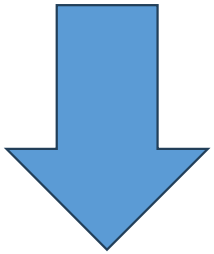

Nouvelle convention TA/VV/SRB en préparation

Proposition de changement des statuts:

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE FORESTIERE
du FORCHAT

ASL2F

DEPARTEMENT de la HAUTE SAVOIE

STATUTS

- Périmètre
- Nouveau nom: ASL2F
- Nouveau Logo
- Fonction des 2 vice présidents

Périmètre ASL2F

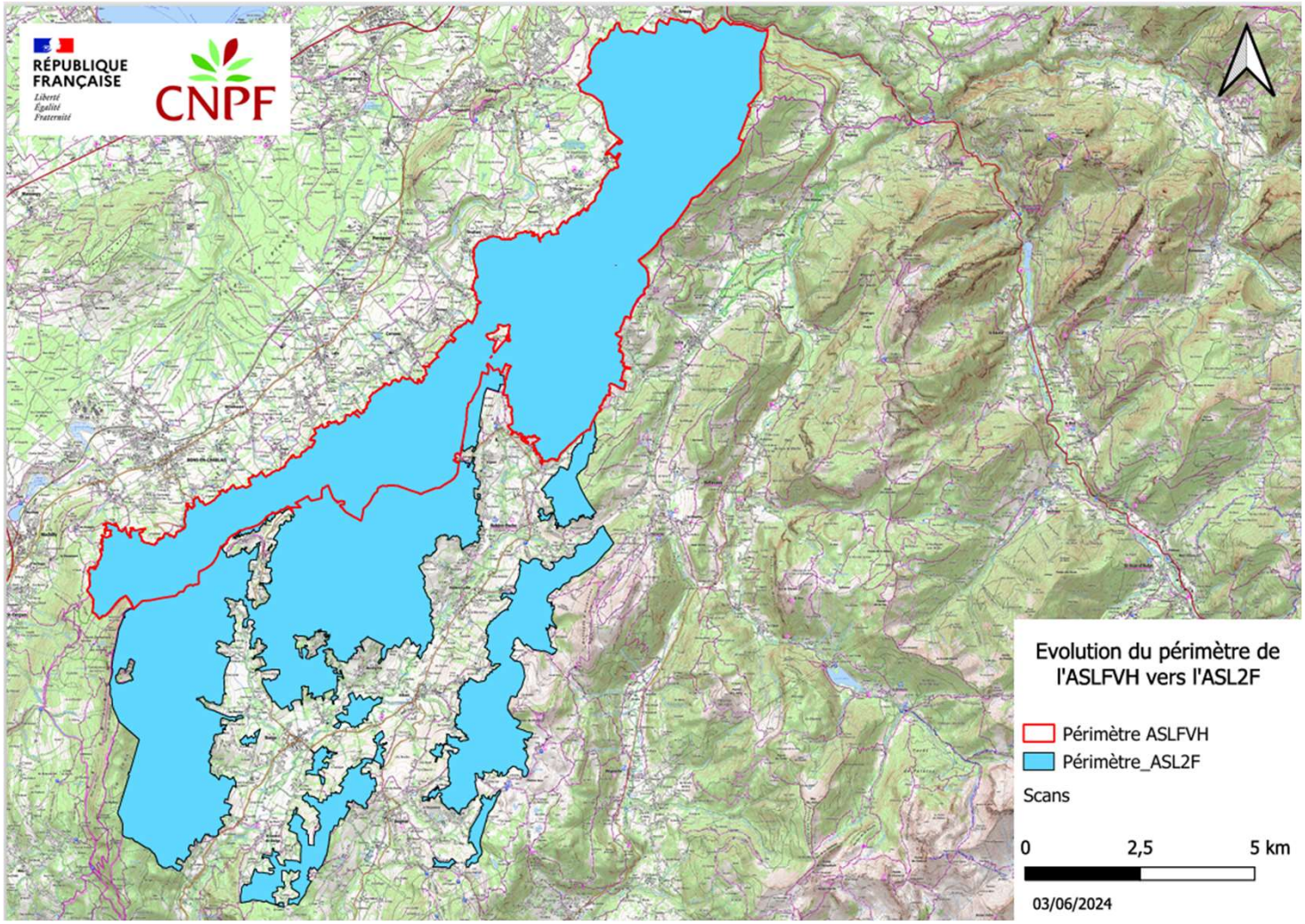

Nouveau nom, nouveau Logo

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE FORESTIERE du FORCHAT

ASL2F

DEPARTEMENT de la HAUTE SAVOIE

Fonction des 2 vice présidents

Article 9.1:

Afin d'assurer une bonne représentation des massifs
au sein du Conseil Syndical, deux vice-présidents seront élus.
Il est souhaitable que chacun soit représentatif
l'un de la communauté de communes de la
Vallée Verte et
l'autre de Thonon Agglomération,
mais cette clause ne doit pas entraver le bon fonctionnement de l'association.

Vote sur le projet d'extension de l'ASLFVH à la Vallée Verte et sur la modification des statuts

Vote du projet d'extension

Voté par

36 voix pour sur 42
3 voix abstention
3 voix contre

Questions?

Vos contacts:

Technicienne CRPF: thomas.lathuraz@crpf.fr - 06 72 93 94 49

Union des Forestiers Privés 74: clet.gentric@orange.fr – 06 08 25 84 83

Bourse foncière du SIAC: technicienforets@siac-chablais.fr – 04 50 04 20 25

Questions diverses

Merci pour votre attention